



6 rue du Prieuré
31000 Toulouse
05 61 21 28 00
ce.0310230g@ac-toulouse.fr

Procès-verbal du Conseil d'école
10 novembre 2017

Présents :

Enseignantes : Mmes Bachimont, Blanchard, Gatti et Pasquier
Claé : Mme Mezzoudj (directrice Claé),
Atsem : Géraldine Soucasse
Parents élus : Mmes Abassi, Boiraud, Marcelot et M Elmalem
Elu mairie : M Esplugas-Labatut

Sécurité à l'école

Le conseil d'école demande

- Que l'école dispose d'un téléphone portable qui ne servira que pour informer des situations d'extrême urgence.
- Que le personnel de l'école soit formé aux premiers secours
- De disposer d'un temps de travail commun école/CLAE (par exemple, banalisation d'un mercredi matin) pour réfléchir à la sécurité dans l'école mais également pour permettre à tous les membres de la communauté éducative d'être présents à la rédaction des PAI.
- Que le personnel de l'école (Education Nationale et Mairie) soit formé au maniement des extincteurs.

o **Point sur les absences non remplacées :**

Enseignantes : pas d'absence

Atsem : 2 jours remplacés par l'atsem de bassin de l'école

AT : un agent technique absent depuis début octobre et non remplacé. Absence prolongée jusqu'à la fin de l'année civile.

o **Le bilan de rentrée scolaire**

Effectif. A ce jour, 118 élèves sont accueillis (40 GS, 38 MS et 40 PS).

Rentrée échelonnée. Elle a permis d'accueillir les PS par petits groupes répartis sur 4 jours.

Les élections : taux de participation de 59,55 %

Dysfonctionnements de la rentrée du Claé :

- En septembre, seule une vingtaine d'inscriptions au claé était effective. Les parents d'élèves disent cependant avoir inscrit leurs enfants sur montoulouse.fr... L'école a donc été confrontée d'une part à un gros problème d'organisation mais également à un manque de cohérence complet devant les consignes de la mairie : accepter les enfants au claé même sans inscription en début d'année alors que, l'an passé, la mairie a demandé expressément que seuls les enfants inscrits puissent rester au Claé.

- L'équipe des adjoints d'animation a été renouvelée dans sa quasi totalité cette année. Leur contrat de travail commence le jour de la rentrée scolaire à 11h30 : aucun temps de présentation du personnel et des locaux ni d'organisation de leur travail. Malgré leur professionnalisme, ils ne peuvent remplir correctement leurs missions dans ces conditions.

Ces deux faits conjoints ont généré de nombreux dysfonctionnements de l'école et mis en danger, physiquement et affectivement, les élèves, sans parler de la difficulté d'appliquer le plan vigipirate.

Le conseil d'école demande que

- la mairie anticipe correctement les inscriptions Claé pour la rentrée scolaire

- les adjoints d'animation bénéficient d'une journée sur le Claé avant la rentrée scolaire

La réforme du temps de travail des atsem

Elle s'applique depuis le mois de septembre.

La bonne communication entre l'école et le Claé permet de privilégier en toutes circonstances la sécurité affective et physique des élèves. Ainsi, toutes les atsem présentes sur l'école pendant le temps scolaire sont prioritairement affectées aux besoins de l'école.

Cependant, la mise en place de cette réforme a fortement dégradé le fonctionnement de l'école et impacté le bien-être des élèves :

- l'école avait la chance de connaître peu d'absences de personnes, ce n'est plus le cas : l'atsem de bassin est régulièrement appelée pour remplacer dans d'autres écoles et laisse ainsi sans aide sa classe de 15h à 16h tous les jours.

- Chaque classe avait une atsem à la journée ou 2 atsem (matin/après-midi). Les nouveaux horaires nous obligent à faire des rotations de 3 atsem. Ce dispositif est déstabilisant et non rassurant pour des enfants en bas âge, il y a trop d'adultes référents.

- La mise en place d'une réunion de travail une fois par semaine par le Claé **sur le temps scolaire** est certes bénéfique pour le fonctionnement Claé mais très perturbateur et pénalisant pour les élèves.

- La possibilité donnée aux atsem de poser des jours de congés durant les périodes scolaires sans accord de l'école inquiète également...

La réforme du temps de travail des atsem est une régression par rapport aux conditions d'aide et d'accompagnement des élèves que la maire de Toulouse avaient mises en place les années précédentes.

o **Projet d'école – les projets de l'école**

Le projet d'école 2014-2018 est en cours de bilan. Il doit être réécrit pour une présentation au premier conseil d'école de l'année prochaine.

Noël

La chorale de Noël sera encore d'actualité cette année. Date à fixer.

L'école sera ouverte aux parents d'élèves pour admirer le travail artistique de leurs enfants.

La Mairie de Toulouse offrira un goûter et un livre aux enfants.

Faisons entrer les arts dans l'école

Par le biais de ce projet, les enseignantes souhaitent ouvrir l'école aux parents artistes pour des mini prestations dans les classes. Toutes les formes d'art sont concernées.

Un premier appel a été lancé par l'intermédiaire du cahier puis un premier mail à destination des parents intéressés. Très peu de réponses à ce dernier.

Carnaval

L'école fera son carnaval cette année en collaboration avec le Claé. Les élèves des classes 1 et 2 feront leurs costumes tandis que ceux des classes 3 et 4 se feront sur le temps du Claé.

Chorale de l'école

La chorale de l'école fera une représentation en fin d'année salle Barcelone.

APC -Activités Pédagogiques Complémentaires

Les enseignantes travaillent en petits groupes sur des activités liés au projet d'école.

Elles concernent les élèves de MS et GS qui ne dorment pas. Elles se déroulent sur le temps du midi le mardi.

Classes 3 et 4 :

Les élèves de la chorale des classes 3 et 4 travaillent un conte musical.

Les classes sont allées au festival Manifesto au mois de septembre voir l'exposition de photos.

Classes 4 :

Des parents vont venir présenter leur langue et culture d'origine.

Classe 3 :

Suite au festival Manifesto, la classe a travaillé sur le thème des indiens, la germination des pommes de terre et la recette des crêpes.

Le 16 novembre, la classe ira au musée des Augustins pour un travail sur la peinture. Une autre visite sera prévue en janvier pour travailler sur la sculpture.

Une sortie au muséum est prévue pour travailler sur l'évolution.

Une personne est venue présenter le langage des signes.

La classe se rend au gymnase Barada tous les lundis.

Classe 2 :

La première sortie au gymnase Barada a malheureusement été annulée par manque de parents accompagnateurs.

La classe ira à la bibliothèque Duranti pour quelques séances de lecture.

La classe a accueilli des escargots en classe pour la première période. D'autres petites bêtes devraient suivre.

Une sortie au muséum est prévue le 19 décembre : « c'est moi tout seul ! »

Ateliers cuisine pour les anniversaires

Une sortie au musée des Augustins est en cours de planification

Classe 1 :

La classe se rend une semaine sur deux au gymnase Barada

Travail autour des animaux, visite dans une ferme, et élevage d'escargots prévu

Activités scientifiques autour de l'eau (transvasement, écoulement, flotte/coule...)

Ateliers cuisine pour les anniversaires

○ **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été intégralement revu dans le fond et la forme.
Lecture, discussion et adoption à l'unanimité.

○ **Point sur les réalisations et demandes de travaux**

- L'école a demandé que de l'eau tiède soit installée aux lavabos dans les toilettes enfants du rez- de chaussée. Demande jugée non prioritaire par la mairie. Incompréhension de l'école : personne n'est venu juger la faisabilité des travaux considérés comme minimes par l'école (le chauffe-eau existe déjà). L'école demande le déplacement du service mairie concerné pour évaluation.

- Remise en état des fenêtres de l'école, avec une priorité sur celles du dortoir- chaleur excessive à l'étage induite par la coursive - infiltrations de pluie au niveau de la coursive : les travaux seront effectués en 2018. Le conseil d'école demande à connaître le descriptif des travaux prévus.

- Porte d'entrée de l'école. Pose de la gâche électrique : le câblage existe mais contrairement aux informations fournies par M. Esplugas-Labatut, la gâche électrique n'a toujours pas été posée. L'école réitère sa demande.

- L'école demande la pose d'une barrière pour empêcher les voitures de se garer sur le trottoir au bout de la rue du Prieuré (angle place de la Bourse, rue Cujas, Rue du Prieuré). Pas de nouvelle.

- L'école a demandé la remise en état des étagères de stockage et d'archivage de la cave. Pas de nouvelle.

- La peinture de la classe 2 sera refaite en fin d'année scolaire.

○ **Organisation du temps scolaires**

Organisation de la semaine scolaire

Après discussion, le conseil d'école vote le maintien de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Les enseignants souhaiteraient un retour des mercredis matins dédiés à la concertation. Les parents d'élèves ne sont pas fermés à cette proposition mais aimeraient connaître les modalités d'accueil pour les enfants que la Mairie mettrait en place ces jours-là pour pouvoir prendre une décision éclairée.

Décalage des horaires de la maternelle par rapport à ceux de la élémentaire

Après discussion, le conseil d'école vote contre le décalage des horaires de la maternelle à 5 voix contre 3.

○ **OCCE**

Solde au 1^{er} septembre : 2063,24 € ; Solde à ce jour : 3068,96 €

Les entrées : 1330 € (participation des familles pour une classe)

Les sorties : 20 € (matériel de classe), 20 € (projet cuisine), 284,13 € (adhésion OCCE et assurance établissement)

○ **CLAE**

Le travail sur le rythme de l'enfant, le repérage dans le temps et l'espace a été privilégié en début d'année.

Les projets de ce début d'année

- Projet cuisine
- Jouons ensemble – orienté sur les jeux de société cette année. Ouvert aux parents sur inscriptions.
- Rencontres avec les CP autour de jeux collectifs qui se feront au gymnase Barada.

○ **Questions**

Les parents d'élèves ont demandé à faire un point sur le PPMS.

Les notices de fonctionnement des talkies-walkies et du poste radio ont été rédigées et rajoutées aux valises PPMS.

Les produits médicaux périmés n'ont toujours pas été remplacés mais la mairie a fait un premier retour cette semaine pour gérer le remplacement.

Une réunion (école/Claé/parents élus) sera organisée pour rédiger un document explicatif des conduites à tenir en cas de risques majeurs et de déclenchement de PPMS mais également pour les consignes incendie. Une évacuation incendie sera très probablement réalisée sur un horaire d'entrée ou de sortie de l'école.

Présidente de séance
Sabine Pasquier

Secrétaire de séance
Florence Gatti